



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 1 9 / 1 1 / 2 0 2 4

Dossier complet le : 1 9 / 1 1 / 2 0 2 4

N° d'enregistrement : 2024-0681

1 Intitulé du projet

Aménagement d'une résidence pavillonnaire "Le Clos du Morne Doré" au quartier Bois Carré sur la ville du Lamentin.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

IMMOSEPH

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

4 7 7 9 1 8 3 9 5 0 0 0 2 1

SAS

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

SEPHOCLE

Marcel

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
39. Travaux d'aménagement et opérations d'aménagement	Dimensions du projet inférieures à tous les seuils : Surface d'aménagement 2 ha Emprise au sol totale 0,154 ha

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Aménagement d'une résidence pavillonnaire au quartier Bois-Carré au Lamentin.
Le terrain d'implantation (parcelles S108 et S1303) a une surface de 17,3 ha. Il est prévu la construction de 34 logements et l'aménagement des équipements associés (locals, voiries, réseaux etc.)

Le projet comprend l'ensemble des travaux d'imperméabilisation, VRD, gros œuvre, aménagement d'espaces verts. Il comprend également la démolition d'une villa que l'on retrouve sur la parcelle 1303 de la section S.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est la construction de maisons d'habitations.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux comprendront la démolition du bâtiment présent actuellement au sein du périmètre du projet. A la suite de la démolition, le porteur de projet réalisera le défrichage des espaces à imperméabiliser, les tranchées ainsi que la pose des réseaux, les fondations des habitations, les voiries et places de parking. Le pétitionnaire réalisera également l'édification des maisons et autres locaux prévus dans le cadre du projet. Les espaces non-imperméabilisés seront plantés de façon à préserver et favoriser le développement de la biodiversité sur le site.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Logements de la résidence habités.
Uniquement des actions ponctuelles de maintenance, de nettoyage, d'entretien et de réparations sur les équipements, réseaux, voiries et locaux.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à :

- un permis de construire au titre de l'article L.421-1 du code de l'urbanisme ;
- une déclaration "Loi sur l'Eau" en conformité à l'article R.214-32 du code de l'Environnement.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface d'implantation	17 300,8 m ²
Emprise au sol du bâti	1 536, 53 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit : Bois Carré (parcelles S108 et S1303)

Localité : Le Lamentin

Code postal : 9 7 2 3 2 BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 1 4 ° 3 7 , 4 4 " 1 Lat. : 6 0 ° 5 9 , 5 3 " 0

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Point de d'arrivée : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEF la plus proche sont les Fonds Epingles situés à presque 3 km du site.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'arrêté de Protection de Biotope le plus proche concerne l'ilet Vincent situé à plus de 10 km à Trinité.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé au Lamentin mais à plus de 3 km du littoral.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est concerné par aucune de ces zones

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet en dehors de toute zone tampon du bien inscrit au patrimoine de mondiale de l'UNESCO ou de monuments historiques
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone humide d'environ 300 m ² au sein des limites du projet. Il n'est pas prévu d'assécher ou d'imperméabiliser cette zone dans le cadre du projet d'aménagement en zone pavillonnaire.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui , le Lamentin est couvert par un PPRN et un PPRT.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRN et PPRT approuvés.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'emplacement n'est pas enregistré sur base de données du système d'information sur les sols (ex-BASOL).
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de ZRE en Martinique.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de périmètre de protection rapprochée de captage sur la ville du Lamentin.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non, le site inscrit le plus proche est la vallée de la rivière Blanche à 8,5 km.

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de site Natura 2000 en Martinique.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site classé le plus proche est la presqu'île de la Caravelle à environ 11,5 km.

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Pas de prélèvements d'eau dans le cadre du projet.</p> <p>A terme la résidence sera alimentée en eau potable par le réseau d'eau de ville.</p> <p>Des cuves de récupération des eaux de pluie permettra d'alimenter en eau les sanitaires, machines à laver et robinets d'eau en extérieur.</p>
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne nécessite pas l'apport de remblais sur le site ou l'évacuation de matériaux lors des travaux.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne nécessite pas l'apport de remblais sur le site ou l'évacuation de matériaux lors des travaux.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne nécessite pas l'apport de remblais sur site pour la réalisation des travaux.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La dimension du projet est en adéquation avec l'offre locale en ressources. La zone est déjà desservie par le réseau AEP public, le projet représente uniquement 34 logements. Le projet comprend la création d'une station d'épuration des eaux usées.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet comprend l'imperméabilisation de surface (bâti, voiries et places de parking). Les surfaces non imperméabilisées resteront végétalisées et permettront la conservation et la circulation de la faune et la flore locale.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les deux parcelles sont classées en zone UH3 - Zone péri-urbaine urbanisée au sein du Plan Local d'Urbanisme.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Parcelles en dehors du zonage du PPRT et ne sont pas situées à proximité d'installations classées.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les parcelles sont concernées par - l'aléa sismique comme l'ensemble du territoire ; - un aléa de mouvement de terrain pour un risque moyen.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Uniquement des logements d'habitations et équipements connexes.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier : des déplacements dans le cadre de la réalisation des travaux. En phase d'exploitation : Création de 32 logements, au vu de la présence faible de solution de transports en commun dans la zone, on peut considérer au moins 1 à 2 véhicules par foyer.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier : bruits liés à l'utilisation des engins et machines (uniquement en période diurne) En phase d'exploitation : bruits liés aux déplacement de véhicules et à l'habitation des logements
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En dehors de tout zonage connue de zone d'exposition au bruit
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Locaux à usage d'habitation, l'entretien régulier de la STEP privée permettra de prévenir la propagation d'odeurs noséabondes.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de source importante de nuisance olfactive à proximité.
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Uniquement en phase projet et seulement lors de la présence de certains engins de chantier, poids-lourds et machines.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune source de vibrations à proximité du site.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eclairage des espaces collectifs et voiries ainsi que l'éclairage provenant des habitations.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'ensemble de la ville du Lamentin est concernée par une forte pollution lumineuse. L'emplacement du projet n'est pas exposé à une source importante d'émission lumineuse particulière.
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendre des eaux de ruissellement ainsi que des eaux usées.
Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Récupération d'une partie des eaux de pluie pour usage sanitaire et rejet des eaux de ruissellement dans le milieu naturel Rejet des eaux usées après traitement dans le milieu naturel

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendre des eaux de ruissellement ainsi que des eaux usées.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier : déchets inertes classiques du secteur du BTP. En phase d'exploitation : déchets d'ordures ménagères.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La résidence est située à bonne distance de tout élément ou zone au caractère patrimonial, paysager ou culturel important.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Parcelles du site classées en "UH3 - Zone urbanisée péri-urbaine". Les parcelles de ce zonage sont destinées à l'accueil d'habitations.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Pas de projets approuvés ou connus à proximité de l'emplacement prévu.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Les investigations réalisées sur les différentes plateformes administratives (DEAL Martinique, Geoportail, Georisques etc.) ne laissent pas présager d'incidences substantielles du projet sur l'environnement.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Ce projet se veut vertueux et respectueux de l'environnement.

Un certain nombre de dispositions ont été prises lors de la conception, à l'échelle du projet d'ensemble mais également à l'échelle de chacun des logements.

L'imperméabilisation est limitée autant que faire se peut, seules les surfaces le nécessitant (Voiries, cheminement piétons et stationnement PMR) seront imperméabilisées.

Tous les espaces laissés libres seront plantés, permettant ainsi de respecter le cycle naturel de l'eau : infiltration / évaporation. Ce choix permet également de maintenir une certaine biodiversité en reconstituant des biotopes.

Tous les logements sont traversants, la ventilation naturelle permet d'offrir aux occupants des conditions thermiques agréables et ainsi limiter le recours à la climatisation.

De même, les protections solaires, et notamment le débord de toiture, permettent de limiter la montée en température des espaces intérieurs. Les volets implantés devant les fenêtres permettent également une certaine maîtrise des ambiances et températures intérieures.

Chaque maison disposera d'un réseau d'eau de pluie alimentant les sanitaires, la machine à laver le linge, ainsi qu'un robinet de puisage extérieure. Chacune des maisons sera ainsi équipée d'une cuve de récupération et de stockage de l'eau de pluie. La préparation de l'eau chaude sanitaire sera assurée par la mise en œuvre de panneaux solaires thermiques en toiture.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Comme décrit au sein du formulaire, le projet d'aménagement d'un lotissement pavillonnaire à Bois-Carré n'est pas de nature à porter une atteinte significative à l'environnement qui nécessiterait la réalisation d'une évaluation environnementale.

La réalisation du document d'incidence compris au sein de la déclaration Loi sur l'Eau suffira à estimer les impacts sur l'environnement et d'y attribuer les mesures de prévention en cohérence et proportionnées au risque.

Le projet devrait donc être dispensé d'évaluation environnementale.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		<input type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom SEPHOCLE

Prénom Marcel

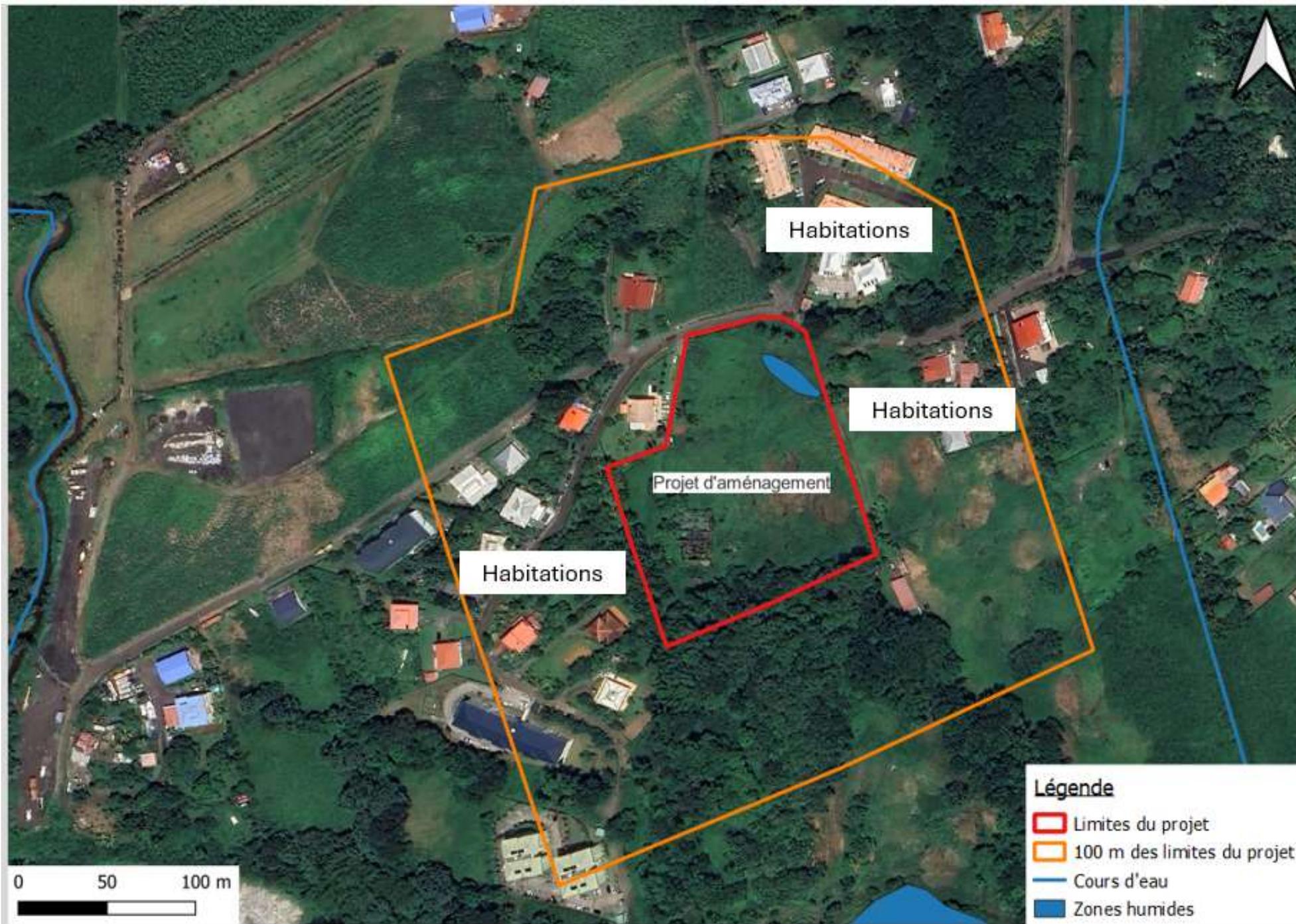
Qualité du signataire Directeur général

À Fort-de-France

Fait le 1 8 / 1 1 / 2 0 2 4



Signature du (des) demandeur(s)





Groupe SETIM



Photographies de la zone d'implantation

Projet dans l'environnement proche (PC 7)



Projet dans le paysage lointain (PC8)



Positionnement des prises de vue



maître d'ouvrage :



LE CLOS DU MORNE DORE

- PLAN DE MASSE 1000
DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

n° plan : 2.1
Ech. : 1:1000
date : 27/09/2024

architecte :

COLORADO
architecture & environnement
6-8, rue Notre-Dame de Nazareth
75003 PARIS
TEL 01 42 01 59 90
fp@colorado-architecture.fr

Bâtiment EP'OPÉ
Parc d'Activités La Providence
97139 LES ABYMES
TEL 0590 21 99 67

